



VILLE DE  
**REMICH**

Réf. 11/18

## Avis au Public

Conformément à l'article 9.2 (alinéa 2) de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé qu'une demande d'autorisation a été introduite auprès de l'Inspection du Travail et des Mines sous le n°3A/2018/0337/137 par

La MPG SARL relative à l'exploitation d'un monte-escaliers pour personnes à mobilité réduite à Remich, 26-28 Quai de la Moselle, pour le compte de Monsieur Norberto Da Silva Neves.

Remich, le 2 juillet 2018

Pour le collège échevinal,

Le Bourgmestre :

Le Secrétaire f.f. :

---

### Certificat

Il est certifié par la présente que l'avis ci-dessus a été dûment publié et affiché à partir de ce jour.

Remich, le 2 juillet 2018

Pour le collège échevinal,

Le Bourgmestre:

Le Secrétaire f.f. :